

la définition internationale du chômage et aux Etats-Unis ils seraient inclus dans les listes de chômage. Tout ceci n'est pas une querelle de mots. En France, en mars 1971 (derniers résultats publiés par l'INSEE), cette fameuse population marginale disponible à la recherche d'un emploi, atteignait 344 000 (70 000 hommes et 273 600 femmes). Si l'on ajoute ce que la bourgeoisie appelle les « vrais chômeurs » c'est-à-dire la population disponible à la recherche d'un emploi, on obtient le résultat suivant :

PDRE	422 600
PMDRE	344 000
Total	766 500

Et ceci en mars 71 ; or de mars 71 à août 72, les demandes d'emploi non satisfaites ont augmenté de 23 %. A supposer que la PDRE et la PMDRE aient varié dans les mêmes proportions, ce qui n'est pas exclu, il faudrait ajouter 176 000 personnes supplémentaires. Nous aurions donc le chiffre de 942 000 chômeurs.

En l'absence de sources statistiques récentes permettant une nouvelle évaluation de la PDRE, il n'y a pas grand intérêt à utiliser ce chiffre exorbitant. Mais affirmer qu'il y a 800 000 chômeurs aujourd'hui en France n'est pas de la démagogie à condition d'être capables d'étayer cette affirmation et surtout de démystifier le concept de chômage défini par la bourgeoisie dans un sens restrictif au maximum. Le concept de chômage utilisé à l'heure actuelle est très complexe et un seul mot ne peut traduire la diversité des situations des travailleurs dont voici quelques exemples :

– Les chômeurs, les « vrais de vrai », ceux qui restent au chômage plusieurs mois alors qu'une activité leur est absolument indispensable.

– Les jeunes qui sortent de l'école qui sont encore aidés par leur famille et qui ne sont peut-être pas très pressés de trouver un travail bien défini, régulier.

– Les femmes dont le mari gagne assez d'argent pour subvenir aux besoins familiaux, mais qui hésitent à prendre un travail, parce que ça n'est pas facile de chercher et qu'elles ne savent pas comment s'y prendre.

– Les « marginaux », les « artistes » qui travaillent 8 jours s'arrêtent 15 jours et retravaillent ensuite.

Si toutes ces situations ne présentent pas la même gravité elles relèvent toutes d'un sous-emploi qui ne provient pas pour la plupart des cas, d'un refus d'insertion dans la vie professionnelle mais qui est la conséquence d'un système de production qui place l'homme au même plan que la machine : « à utiliser en cas d'expansion économique, à mettre au rencart en cas de récession »

## EVOLUTION DE L'EMPLOI

Depuis 1968, on observe la prolongation de la tendance à une augmentation spectaculaire du chômage dont le point de départ se situe en 1963-64. La relance artificielle qui a suivi l'explosion de mai-juin 68 a tout juste permis une légère régression du chômage au cours de l'année 69. Depuis, le chômage grimpe à un rythme atteignant 20 à 25 % l'an, jusqu'à la fin 1971 où l'on observe une certaine stabilisation des demandes d'emploi non satisfaites, qui ont toutefois amorcé une nouvelle croissance au cours des mois de juillet et août derniers.

## 1) - Dégradation du marché du travail en 1970 et 1971.

Ce phénomène de dégradation du marché du travail, dont l'ampleur est variable selon les pays, n'est pas fondamentalement lié à la conjoncture, mais au fonctionnement du système capitaliste, qui, pour s'adapter à la concurrence internationale jette à la rue des dizaines de milliers de travailleurs lors d'opérations de fusions, de réorganisations ou de fermetures. Pour la France on peut déceler un certain nombre de raisons explicatives de ce chômage structurel.

### Un facteur démographique

Jusqu'en 1962, environ 400 000 jeunes se présentaient chaque année sur le marché du travail. Depuis cette époque, avec l'arrivée des classes nombreuses d'après-guerre, c'est environ 600 000 jeunes que le système productif doit intégrer.

### L'immigration

Jusqu'à la fin de l'année 1970, l'immigration rendue nécessaire par la pénurie de la main-d'œuvre nationale dans certains secteurs et largement encouragée à cause du coût peu élevé de la main d'œuvre étrangère, a progressé. Les statistiques officielles de l'Office National de l'Immigration mentionnent plus de 200 000 entrées en 1969 et 1970 (entendons entrées qui ont pu être contrôlées). En 1971, même si une réduction sensible apparaît, le niveau des entrées reste élevé (177 000). Il est certain que pour la bourgeoisie, une telle politique d'immigration, anarchique et pratiquement incontrôlée avant 1971, ne peut être acceptée dans une situation de dégradation du marché du travail. D'où les récentes mesures gouvernementales.

### L'augmentation du taux d'activité des femmes

Cette augmentation apparaît nettement entre 1968 et 1971 pour les âges compris entre 25 et 50 ans. C'est le facteur le plus important de l'augmentation de la population active : en 1971 il y contribue pour 70 %.

Cette augmentation de la main-d'œuvre disponible, due essentiellement aux 3 facteurs expliqués ci-dessus, n'a pas été compensée par une création équivalente d'emplois, loin s'en faut. En 1971, par exemple, on estime à 145 000 l'augmentation de la population active (sans migrations), chiffre auquel il faut ajouter le solde migratoire s'élevant à 95 000. Ce qui fait au total 240 000, pour un volume de créations d'emplois compris entre 100 000 et 170 000. Avec les réserves habituelles qu'il faut affecter à ces appréciations chiffrées, on peut mesurer l'ampleur du déséquilibre !

\* Les raisons invoquées pour expliquer l'aggravation du chômage au cours des dernières années sont de type descriptif, utilisant simplement la comparaison entre main-d'œuvre disponible et capacité de création d'emplois de l'économie. L'intérêt de situer l'explication à ce niveau est simplement de montrer que le système capitaliste, ne pouvant prendre des mesures radicales de type réduction importante de la durée du travail, est pratiquement condamné, dans l'état actuel de la